

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze juillet à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel AYRINHAC, Maire.

Présents : Daniel AYRINHAC, Daniel JALBERT, Chantal CHASSAN, Jean-Marie BANCAREL, Albert GAVEN, Henri LACOMBE, Mathieu BOUTONNET, Georges CLUZEL, Arnaud VIALA, Patricia MIQUEL, Thierry RIVIERE, David TREMOLET,

Absents : Sylvie BOUTONNET.

Excusés : Christine GAVALDA, Cédric BOULOC.

Secrétaire de séance : David TREMOLET.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 28 mars 2019.

Compte rendu des décisions du maire prise en application des délégations du Conseil Municipal : ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000€ auprès du Crédit Agricole

La ligne de trésorerie est réalisée aux conditions suivantes à compter du 2 avril 2019:

-Montant : 150 000€

-Nouvelle Durée : 12 mois maximum

-Taux d'intérêt variable indexé sur Euribor 3 mois instantané + 0.600% de Marge soit 0.600% actuellement

-Périodicité de paiement des intérêts : mensuelle par la procédure du débit d'office

-Frais de dossier : 300 €

Le maire précise que la totalité de cette ligne de trésorerie a été remboursé le 28 juin 2019.

Décision modificative 1 du budget principal

	Dépense
D 21318/1411travaux église de Saint Amans	- 2 130
D 21318/139 travaux bâtiment La Poste	+ 2 130
Total investissement	0
D 6231 annonces et insertions	- 200
D 6618 intérêts des autres dettes	+ 200
Total fonctionnement	0

Mise à jour plan de financement église de Saint Amans

Des travaux sur la couverture de l'église pour un montant de 18248€ht devais être fait en 2019.

L'architecte des Bâtiments de France nous a fait savoir que ce montant était trop élevé pour avoir les 40% de subvention de l'Etat à cause des nombreuses demandes.

Il propose donc de faire le strict nécessaire en 2019 soit un montant de 3713€ht et de décaler le reste en 2020 afin de pouvoir avoir les subventions (40% Etat et 20% Département).

Demande de fond de concours à la CCLP pour les menuiseries de la Mairie

Mise à jour du plan de financement :

Subvention DETR	39 086.00€
Subvention Contrat Territorial Régional	24 981.00€
<i>Fond de concours CCLP</i>	<i>20 000.00€</i>
Autofinancement de la commune	38 506.88€
TOTAL Hors Taxes	122 573.88€

Adhésion au groupement de commande pour l'entretien des installations d'éclairage public (renouvellement).

Le SIEDA a décidé de proposer, aux collectivités qui le souhaitent, la création d'un groupement de commandes dans le cadre de l'entretien des installations d'éclairage public.

Les prestations à réaliser par le titulaire du marché seront réparties dans quatre domaines d'interventions distincts :

- 1-Entretiens des installations d'éclairage public de la commune
- 2-Renouvellement des luminaires obsolètes
- 3-Réduction de la pollution lumineuse – suppression luminaires type boule
- 4-Optimisation énergétique des équipements d'éclairage public

Ce groupement de commande est valable pour la période 2020-2023

Le maire informe également que lors de la fête (comme l'année dernière) les luminaires du cheminement de l'école ont été vandalisés. L'entreprise Les Illuminés doit nous faire passer un devis pour les luminaires de type borne anti-vandalisme. Une participation financière du SIEDA est prévue.

Modification du tableau des effectifs

Trois agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade grâce à leur ancienneté. Il convient donc de créer trois postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe et de supprimer trois postes d'adjoint technique 2^{ème} classe.

La création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, notamment, a suscité un large débat et provoqué des discussions au sein du conseil municipal, néanmoins les trois postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe sont ouverts.

Adhésion SIAEP de la Vallée du CEROU au SIAEP du Lévezou Ségala à compter du 1er janvier 2020.

L'ensemble du conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion du Syndicat Intercommunal d'AEP DE LA VALLEE DU CEROU (81) au Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA, pour le transfert de la compétence «eau» ainsi que l'extension du périmètre syndical qui en résulte.

Accord amiable pour la répartition des délégués communautaires au sein de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup

La loi offre la possibilité de convenir d'un accord local sur la répartition des sièges des délégués communautaires au sein de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup ;

L'accord local entre communes membres de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup peut légalement désigner jusqu'à 28 conseillers communautaires au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

A compter du prochain renouvellement général des conseillers municipaux, la répartition des délégués communautaires au sein de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup se fera selon le tableau ci-dessous (pas de changement pour Vezins) :

Communes	Population	Nombre total de sièges
Alrance	361	2
Arviu	785	4
Canet-de-Salars	431	2
Curan	308	2
St-Laurent	154	1
St-Léons	398	2
Salles-Curan	1050	5
Ségur	567	3
Vezins	655	3
Villefranche	717	4
TOTAUX	5426	28

Dégrèvement sur facture d'assainissement

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de dégrèvement de la facture d'assainissement 2018 de M GALZIN David pour cause de fuite.

La consommation à prendre en compte pour le calcul de l'écrêtement est égale à la moyenne de la consommation des trois dernières années soit :

Consommation 2015	1319 m ³
Consommation 2016	50 m ³
Consommation 2017	59 m ³
Moyenne des 3 dernières années	732 m ³

La consommation 2018 de 1208 m³ doit être rectifiée par 476 m³. L'écrêtement est donc de 732 m³ soit 680.76€.

Le montant de la facture est donc de 495.68€ à la place de 1176.44€

Point sur les travaux

- **Atelier relais** : le permis de construire a été déposé le 5 juillet, le projet consiste en l'agrandissement du fournil.
Daniel présente les plans : l'épicerie existante sera divisée en deux, une partie servira à la boulangerie et l'autre partie restera l'épicerie. Une porte sera créée entre le fournil existant et la pièce créée. Une fenêtre sera réalisée dans cette même pièce sur la façade sud-ouest. Dans la partie qui reste dédiée à l'épicerie, une ouverture existante donnant sur une autre pièce sera rebouchée par une cloison pleine alors qu'une nouvelle issue de secours sera réalisée sur la façade sud est.
- **Plan d'eau** : une réunion de présentation aux services de l'Etat, avant le dépôt de la demande d'autorisation (environnement et technique), est prévue le mardi 23 juillet à la DDT de Rodez. Actuellement, il manque quelques conventions de compensation de zone humide à signer.
- **Voirie** : Daniel Jalbert informe du renouvellement du marché voirie à la CCLP obtenu par l'entreprise Conte. En modernisation : les travaux sont prévus route de Maisonneuve et à Vezinet. Les travaux prévus à Laisserac et à Boussac sont reportés à cause de du passage de la fibre.
- **Fibre optique** : les travaux de déploiement de la fibre à partir du central de Vezins vers la Fabrègue, Vacquiere, et les Donhes commencerons dans l'automne. Ensuite ce sera le secteur Maisonneuve, les Salottes, Rieutort et Puech camp.

Questions diverses

- **le SCOT et le PLUI** : une réunion publique est organisée le 1^{er} août à Salles Curan à 19h pour les élus municipaux et 21h pour la population.
- **Le panneau d'information touristique du Roucous** a été refait par les habitants du village.
- **Chauffage de l'Espace Vezinois** : une information va être rajoutée dans le contrat de location : le numéro de téléphone de la MET en cas de problème de chauffage et si absolu nécessité les numéros de Daniel et Arnaud.
- **Raid estival du Lévézou** (course de vélos) : le 13 juillet, départ de Vezins à 9h30, la commune participe à hauteur de 200€ pour le ravitaillement.
- **Festival Folklorique du Rouergue** : le 9 août à l'Espace Vezinois.
- **les journées généalogiques de l'Aveyron** : les 7 et 8 septembre à l'Espace Vezinois.
- **fermeture du secrétariat** pour les congés les mercredis 10 et 17 juillet ainsi que les lundis 12, 19 et 26 août, les jeudis 22 et 29 août ainsi que le vendredi 16 août 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

SIGNATURES

Arnaud VIALA	Daniel AYRINHAC
Daniel JALBERT	Cédric BOULOC
Christine GAVALDA	Patricia MIQUEL
Chantal CHASSAN	David TREMOLET
Thierry RIVIERE	Georges CLUZEL
Jean-Marie BANCAREL	Albert GAVEN
Henri LACOMBE	Sylvie BOUTONNET
Mathieu BOUTONNET	